

Le jeudi 14 Février s'est tenue la première réunion de négociations consacrée au budget des futurs CSE (anciennement CE) suite à la fusion TSA/TUS/TMI :

- alors que les résultats de TDMS France sont bons,
- alors que TDMS France commence à engranger les premiers résultats de la fusion par l'adaptation de son organisation : suppression progressive des doublons, optimisation des fonctions support (finances, trésorerie, comptabilité...),
- alors que la politique salariale issue des NAO est loin d'être la meilleure du groupe,
- alors que suite à la fusion, la négociation des accords majeurs (temps de travail, organisation du travail...) n'a pas encore commencé,
- alors que TDMS France affiche un intérêt à la QVT (Qualité de Vie au Travail),

la Direction de TDMS France ne fait aucun effort sur le budget des œuvres sociales et propose une **diminution de budget de 22% aux CE ex-TSA.**

Cette diminution inacceptable de budget correspond pour le CE Nungesser à l'équivalent de la **suppression des bons d'achat pour les étrennes des salariés, le Noël des enfants, la fête des mères, la fête des pères et la rentrées scolaire.**

Il existe pourtant des marges de manœuvres liées aux optimisations d'organisation !

SUPPer demande que :

- la Direction abonde le budget global consacré aux œuvres sociales de TDMS France pour améliorer le budget des CE ex TUS et ex TMI au niveau de celui des ex TSA et non au détriment de ces derniers,
- la répartition des budgets entre les CSE se fasse au prorata des effectifs de chacun des établissements.
- les CE ex TUS et ex TMI bénéficient dès cette année du relèvement intégral de leur budget pour assurer dès aujourd'hui la cohésion entre l'ensemble des salariés de la nouvelle société TDMS France.

